YERRES

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 1999**

**DELIBERATION N° 99/10/623**

**OBJET** : Demande de subvention au Conseil Général de l'Essonne pour la restauration du tableau "La Décollation de Saint Jean-Baptiste".

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que la Ville d'Yerres est propriétaire de quatorze toiles, dont dix d'entre elles doivent faire l'objet d'une restauration dans les années à venir, et que trois de ces tableaux, de très grande valeur, nécessitent un traitement d'urgence.

CONSIDERANT que parmi ces toiles, "La Décollation de Saint Jean-Baptiste", réplique d'un tableau d'un peintre de l'entourage de CARAVAGE (XVIIème), exige, une restauration urgente.

CONSIDERANT que Madame le Conservateur a, tout dernièrement, invité la Ville d'Yerres à solliciter le soutien du Conseil Général pour engager la restauration de ce tableau qui bénéficie d'une inscription au titre de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

CONSIDERANT que le coût des différentes phases de cette opération est estimé à 79.175,40 Francs T.T.C.

VU l'avis des commissions Culture – Vie Associative et Finances,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des voix (3 contre : Mme QUAINQUARD, M PICARD + pouvoir),

SOLLICITE auprès du Conseil Général de l'Essonne l'octroi d'une subvention au taux maximum possible, soit 30%, afin de permettre à la Ville d'Yerres de poursuivre sa politique de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur du patrimoine communal,

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 9.XI.1999
et de la publication le 5.XI.1999
Le Maire,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer tous les documents y afférents et notamment les dossiers à fournir à l'appui de la demande de subvention,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de la commune, exercice 2000, fonction 3, sous-fonction 324, nature 2316,

FAIT et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
- 9 NOV. 1999
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY